

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE PRÉSIDENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

CHRISTIAN DEMUYNCK

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 2 avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 12

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme PONZIO-REFATTI, Mme YILMAZ, M. FREMIN, Mme BIENTZ,
M. CHRETIEN, Mme COMBES, Mme TESTE

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI
Mme DIAS donne pouvoir à Mme YILMAZ
Mme BRECHU donne pouvoir à Mme CHRETIEN

ETAIENT ABSENTES EXCUSÉES :

Mme COSTA
Mme PONCHARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2024.04.04 - Compte administratif de l'exercice 2023 - Budget principal

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le budget primitif de l'exercice 2023,

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)

Certifié exécutoire

Acte publié le 17 / 04 / 2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 élaboré par le Receveur, conforme au compte administratif 2023,

**APRÈS EN AVOIR DEBATTU ET DÉLIBÉRÉ,
SANS LA PARTICIPATION DE MADAME LA VICE-PRESIDENTE,
PAR 7 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION,**

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le compte administratif du budget principal du CCAS de l'exercice 2023 se décomposant de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (1)	751 909.66	0	751 909.66
DEPENSES (2)	719 524.06	0	719 524.06
Résultat de l'exercice 2023 (1)-(2)=(3)	32 385.60	0	32 385.60
RESULTAT REPORTE 2022 (4)		27 059.31	27 059.31
Résultat de clôture 2023 (3)+(4)			59 444.91
INVESTISSEMENT	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (5)	5 453.34	0	5 453.34
DEPENSES (6)	5 740.77	0	5 740.77
Résultat de l'exercice 2023 (5)-(6)=(7)	- 287.43	0	- 287.43
RESULTAT REPORTE 2022 (8)		13 646.81	13 646.81
Résultat de clôture 2023 (7)+(8)			13 359.38
TOTAL (fonct.+invest.)	REALISE	REPORTS	TOTAL
RECETTES (1)+(5)	757 363.00	0	757 363.00
DEPENSES (2)+(6)	725 264.83	0	725 264.83
Résultat de l'exercice 2023 (3)+(7)=(9)	32 098.17	0	32 098.17
RESULTAT REPORTE 2022 (4)+(8)=(10)		40 706.12	40 706.12
Résultat de clôture 2023 (9)+(10)			72 804.29

Le résultat de clôture de l'exercice 2023, reprenant les résultats reportés et les restes à réaliser (RAR) de l'exercice 2022, est arrêté à la somme de **72 804.29 euros**.

- **ARTICLE 2 : DECLARE** la conformité du compte administratif du budget principal avec le compte de gestion du Receveur.

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS



Brigitte CHATIGNON
Secrétaire

Certifié exécutoire

Acte publié le 17 / 04 / 2024